Cette communication publicitaire est exclusivement destiné aux clients professionnels en France et en Suisse, merci de ne pas redistribuer. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 mars 2024

# Invesco Commodity Composite UCITS ETF

**LGCU**

## Objectif du fonds

Invesco Commodity Composite UCITS ETF a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement total de Solactive Commodity Composite Index, moins les frais.

**Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.**

## Informations sur les ETF

| | |
|---|---|
| Date de lancement du fonds | 20 décembre 2011 |
| Date de lancement de la classe d'actions | 20 décembre 2011 |
| Frais courants [1] | 0,40% p.a. |
| Frais de swap [1] | 0,35% p.a. |
| Devise de base du fonds | USD |
| Devise de la classe d'actions | USD |
| Devise couverte | Non |
| Indice | Solactive Commodity Composite Index (USD) |
| Devise de l'Indice | USD |
| Ticker Bloomberg de l'indice | SOLCOMCO |
| Méthode de réplication | Synthétique |
| Conformité avec les OPCVM | Oui |
| Umbrella fonds | Invesco Markets plc |
| Gestionnaire d'investissements | Assenagon Asset Management S.A. |
| gardien | Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited |
| Domicile | Irlande |
| Traitement des dividende | N/A |
| Code ISIN | IE00B4TXPP71 |
| WKN | A1JNSW |
| VALOR | 14620148 |
| SEDOL | B4VTQ94 |
| Ticker Bloomberg | LGCU LN |
| Actif sous gestion | USD 64,28m |
| NAV par action | USD 94,99 |
| Actions en circulation | 676.675 |
| Classification SFDR | Article 6 |

## Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction tels que les frais de swap. Le coût total est la somme des frais courants et des frais de swap. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

## Risques d'investissement

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements, ainsi que les revenus en découlant, vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur apport. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. Les investissements dans des instruments qui offrent une exposition aux matières premières sont, de manière générale, jugés plus risqués, ce qui peut impliquer des fluctuations fortes de la valeur de l'instrument. Le fonds peut acheter des titres qui ne font pas partie de l'indice de référence et conclura des contrats de swap pour échanger la performance de ces titres contre la performance de l'indice de référence.

## A propos de l'indice

Le Solactive Commodity Composite Index est un indice de stratégie visant à offrir une exposition diversifiée aux matières premières de haute qualité. Il comprend un minimum de trois indices, sélectionnés à partir d'un univers d'indices ayant une exposition large sur les matières premières. La composition de l'indice est revue au moins une fois par an. Une description complète est disponible sur www.solactive.com/indices.

***Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.***

## Performance de l'indice, % de croissance sur les 10 dernières années

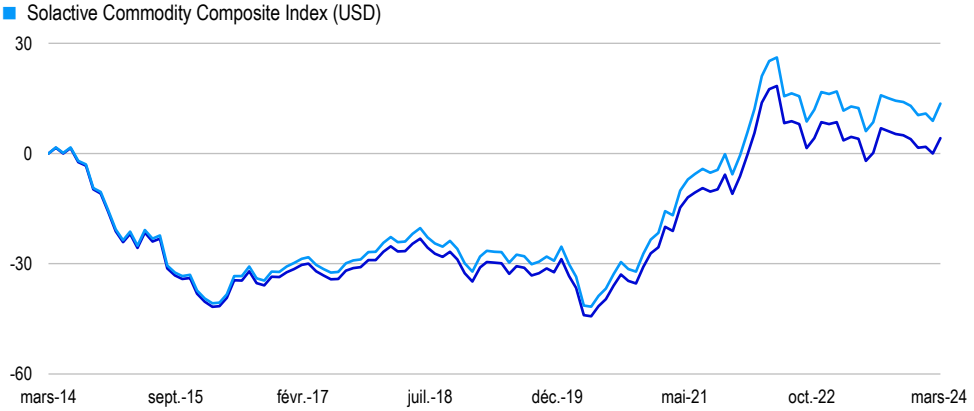


## Performance cumulée au 31 mars 2024 (%)

| | 1Y | 3Y | 5Y | 10Y | Date de création |
|---|---|---|---|---|---|
| ETF | -0,29 | 32,01 | 48,32 | 4,22 | -0,48 |
| Indice | 0,69 | 36,46 | 54,90 | 13,55 | 10,52 |

## Performance calendaire (%)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ETF | -5,91 | 15,08 | 28,91 | 2,17 | 9,42 | -11,13 | 6,85 | 15,01 | -24,39 | -18,22 |
| Indice | -4,97 | 16,78 | 29,93 | 2,58 | 10,09 | -10,38 | 7,82 | 16,01 | -23,78 | -17,52 |

## Performance sur 12 mois glissants (%)

| | 03.23 03.24 | 03.22 03.23 | 03.21 03.22 | 03.20 03.21 | 03.19 03.20 | 03.18 03.19 | 03.17 03.18 | 03.16 03.17 | 03.15 03.16 | 03.14 03.15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ETF | -0,29 | -8,19 | 44,20 | 40,92 | -20,28 | -4,30 | 8,13 | 11,88 | -18,30 | -25,71 |
| Indice | 0,69 | -6,87 | 45,52 | 41,97 | -20,05 | -3,56 | 9,12 | 12,88 | -17,63 | -25,08 |

*Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en USD. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.*

## Composition de l'indice (%)

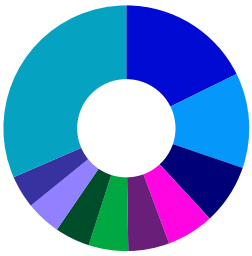

| | |
|---|---|
| Pétrole | 17,70 |
| Or | 12,50 |
| Soja | 7,90 |
| Cuivre | 6,20 |
| Maïs | 5,40 |
| Essence | 5,20 |
| Argent | 4,60 |
| Sucre | 4,60 |
| Blé | 4,30 |
| Autres | 31,50 |

Source: Invesco au **31 mars 2024**

## Top expositions (%)

| Nom | Poids |
|---|---|
| DBLCI OY BALANCED | 25,05 |
| CITI CUBES (BCOM WTD) TR | 25,01 |
| MORGAN STANLEY MSCY RADAR ROLL D TR | 24,98 |
| CS Custom 66 - 01E Seasonal Total Re | 24,96 |

Source: Invesco au **31 mars 2024**

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

## Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux investisseurs professionnels en France et en Suisse.Il n'est pas destiné et ne doit pas être distribué au public.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.ie. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

Le Fonds ne saurait être financé, promu, commercialisé ou soutenu de quelque autre manière par Solactive AG, de même que Solactive AG ne saurait offrir de garantie ou d'assurance expresse ou implicite quant aux résultats à obtenir de l'utilisation de l'indice de référence et/ou de la marque commerciale de l'indice de référence ou du cours de l'indice de référence, en tout temps et de quelque façon que ce soit. L'indice de référence est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG s'applique à tout mettre en œuvre pour garantir que l'indice de référence soit correctement calculé. Indépendamment de ses obligations envers l'émetteur, Solactive AG n'est tenue d'aucune obligation de signaler les erreurs contenues dans l'indice de référence aux tierces parties, en ce compris, et entre autres, les investisseurs et/ou les intermédiaires financiers du Fonds. Ni la publication de l'indice de référence par Solactive AG ni la concession sous licence de l'indice de référence ou de la marque commerciale de l'indice pour une utilisation afférente au Fonds ne sauraient valoir recommandation de Solactive AG aux fins d'investir des capitaux dans ledit Fonds, ni en aucune manière constituer une garantie ou une opinion de Solactive AG relative à quelque investissement que ce soit dans ce Fonds. Les administrateurs de la société, le gestionnaire, le gestionnaire d'investissement, le gestionnaire d'investissement délégué et le fournisseur d'indice, conjointement désignés les « parties responsables », ne sauraient garantir l'exactitude et/ou l'exhaustivité des descriptifs relatifs à l'indice de référence ou à toutes autres données y incluses et les parties responsables ne sauraient avoir à répondre de quelques erreurs, omissions ou interruptions y rattachées que ce soit. Les parties responsables ne sauraient offrir de garantie, de manière expresse ou implicite, au Fonds, aux actionnaires du Fonds, ou à toute autre personne ou entité en ce qui touche à l'indice de référence décrit aux présentes. Le fournisseur d'indice n'exprime de quelconques garanties expresses ou implicites et décline expressément toute garantie de potentiel commercial ou d'adéquation à des fins spécifiques ou pour un usage particulier de l'indice ou de la stratégie de référence ou de toutes autres données y incluses. Sans préjudice des dispositions qui précèdent, le fournisseur d'indice ne saurait en aucun cas être tenu responsable de dommages spéciaux, punitifs, indirects ou consécutifs, ou de pertes de profits, quand bien même l'éventualité de tels dommages lui aurait été notifiée.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

L'offre du Fonds en Suisse s'adresse à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 10 CISA. Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés et les rapports financiers peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irelande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

## Glossaire

**Indice de référence:** Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

**Produits dérivés:** Les produits dérivés sont des instruments financiers dont les cours sont conditionnés par les variations ou les prévisions de cours d'un autre instrument financier qui est baptisé le «sous-jacent». Ces produits peuvent être utilisés à des fins de couverture ou de spéculation. Les produits dérivés les plus courants sont les certificats, les options, les contrats à terme et les swaps.

**ETF:** Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

**Contrat à terme de type "future":** Un accord entre deux parties portant sur la vente d'une certaine quantité de marchandises à des conditions déterminées à l'avance sachant que la livraison et le règlement auront lieu à une date ultérieure.

**Avec couverture:** Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

**Méthode de réplication:** Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif

**Cours au comptant:** Le cours au comptant est le cours en date d'aujourd'hui des titres, des devises, de l'or ou d'autres actifs négociés à cette date. Le cours au comptant est en opposition avec le cours du contrat à terme (à savoir le cours d'un contrat à terme décidé aujourd'hui).

**Swap:** Un swap est un contrat dérivé dans lequel deux parties conviennent d'échanger des flux distincts de flux de trésorerie ou de rendement.

**Réplication synthétique:** Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

**OPCVM:** Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.